



**La Ligue des droits de l'Homme et la Fédération Cgt des syndicats du spectacle soutiennent le Théâtre du Rond-Point qui fait son travail de théâtre en diffusant la pièce *Golgota Picnic* de Rodrigo Garcia du 8 au 17 décembre.**

Comme toutes les œuvres d'art, la pièce de Rodrigo Garcia est dans la réalité, mais elle en est une représentation fictionnelle. L'artiste est libre de déranger, de choquer, de provoquer, voire de faire scandale.

Le délit de blasphème n'existe pas en France. Chacun est libre de représenter et de critiquer les religions. A ceux qui souhaiteraient le voir restaurer, nous opposons qu'il est essentiel pour une démocratie de protéger la liberté de l'artiste contre l'arbitraire de tous les pouvoirs, politiques ou religieux.

Le libre accès aux œuvres, au sens de l'article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, est un droit fondamental pour le public qui doit pouvoir librement voir, juger, et critiquer les œuvres qui appellent la discussion. Une œuvre est toujours susceptible d'interprétations diverses, et nul ne peut, au nom d'une seule, prétendre intervenir sur le contenu de l'œuvre, en demander l'interdiction ou tenter d'empêcher le public d'y accéder, comme le font des catholiques encouragés par la Conférence des Evêques. Les personnes qui perturbent le spectacle ou empêchent les spectateurs d'y accéder violent les droits fondamentaux du public et du théâtre, et commettent une atteinte à la liberté de création.

Le débat sur les œuvres est légitime. Il est même le symbole de la démocratie quand il fait s'affronter des points de vue divergents qui ne sont pas toujours conciliables. Chaque avis est respectable. Mais pour débattre des œuvres, encore faut-il qu'elles soient visibles, et encore faut-il, faute de sombrer dans l'obscurantisme, avoir vu ce dont on parle.

La Ligue des droits de l'Homme et la Fédération Cgt des syndicats du spectacle défendent la liberté de création, s'inquiètent de la montée des intégrismes et entendent fermement s'y opposer.

**Paris, le 7 décembre 2011.**